

Éditorial

Ce 26^e numéro de Peip'Infos reprend en quelque sorte son cours « normal », après une édition presque entièrement consacrée à la présentation de l'organisation municipale et à la situation financière de notre commune.

À ce propos, j'ai cru comprendre que quelques-uns d'entre vous doutaient fortement de l'authenticité des chiffres que nous avons présentés. Claude Bernard, l'un des pères de la médecine moderne et professeur au Collège de France, disait que « le doute laisse à l'esprit sa liberté et son initiative ». Mais il ajoutait aussitôt qu'il fallait croire à « nos observations sous bénéfice d'inventaire ». J'invite donc une fois encore tous les citoyens sceptiques à ne plus douter juste pour le futile plaisir de douter, et à venir en mairie, comptes administratifs à l'appui, constater par eux-mêmes la réalité des chiffres. Car après tout, si le doute est sain et parfaitement respectable, regarder la vérité en face — et l'accepter — est également le fondement d'une parole sincère.

Le deuxième sujet que je tiens à aborder est celui du stationnement dans le village historique, notamment dans la Grand-Rue, les rues de l'Église, du Four et du Glissoir. Chacun sait, et là aussi c'est une réalité, que les rues en question sont extrêmement étroites, pentues, sinueuses : elles permettent à peine la circulation automobile à très faible allure, mais en aucun cas le stationnement. Les premiers arrêtés municipaux interdisant le stationnement datent de 1999, c'est-à-dire il y a plus de 15 ans. Le 26 août dernier, nous avons rappelé ces arrêtés à l'ensemble des riverains en précisant que les infractions seront désormais verbalisées par la gendarmerie — ce qui a déjà eu lieu et continuera de l'être. En contrepartie, la commune est en train d'aménager un nouveau parking gratuit en face de l'école.

Et puis, le grand problème qui nous concerne tous : l'incivisme chronique auquel nous sommes quotidiennement confrontés. Panneaux solaires et panneaux d'affichage régulièrement brisés, poubelles volées ou incendiées, encombrants déposés sauvagement, tri des ordures ménagères ignoré, déchets inappropriés jetés dans les canalisations, etc., etc. Posons-nous un instant la question : avec quel argent réparons-nous les installations que certains « s'amusent » à détériorer ? Avec quel argent devons-nous racheter des poubelles ? Avec quel argent payons-nous les agents techniques pour nettoyer les abords des containers de tri et qui, pendant ce temps ne peuvent s'occuper de choses plus importantes ? Avec quel argent devons-nous régler des entreprises extérieures pour déboucher les canalisations ?



Nous en avons tous assez de payer des impôts locaux, des taxes d'enlèvement des ordures ménagères et de traitement des eaux usées trop élevés. Cependant, la première solution pour faire baisser ces taxes et ces impôts est évidente : il suffit de trier correctement nos ordures ; de ne pas déposer nos encombrants près des poubelles alors qu'il existe des déchetteries gratuites et que la mairie a mis en place un service de ramassage à la demande ; de ne pas jeter n'importe quoi dans les toilettes... Les réparations, le nettoyage, le remplacement du matériel dégradé, tout cela a un coût, et ce coût est directement répercuté sur nos impôts.

En outre, concernant plus particulièrement le tri des ordures ménagères, nous sommes actuellement menacés par l'installation sur notre territoire d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET) qui devrait « accueillir » les ordures de 163 communes (représentant plus de 100 000 habitants pour un volume de 60 000 tonnes). Ce CET serait situé au lieu-dit « Les Parrines » à Château-Arnoux, et je vous laisse imaginer ce que cela provoquera comme nuisances et pollutions (de la terre, des eaux, de l'air) à une poignée de kilomètres de notre village. Or, si nous prouvons que nous savons trier et recycler efficacement nos ordures, et que notre département est un territoire propre, ce centre d'enfouissement pourra être évité.

Vous l'avez compris, tout est entre nos mains : faire baisser les impôts et les taxes, comme éviter la pollution et vivre dans un environnement sain. C'est une question de respect et de civisme, valeurs qui s'acquièrent à tout âge — et qui s'inculquent dès le plus jeune âge.

Frédéric Dauphin

Naissances et décès

- Mariages : 2
- Décès sur la commune : 11
- Transcriptions de décès (administrés de Peipin décédés sur une autre commune) : 8
- Reconnaissances anticipées d'enfant : 8

Mariage de M^{me} Vibien et M. Lecompère

Le mariage de Madame et Monsieur Lecompère a été célébré par Frédéric Dauphin et Béatrice Figuière dans la salle du Conseil de la mairie de Peipin le samedi 16 août 2014, en présence de leurs familles et nombreux amis. L'équipe municipale leur présente félicitations et vœux de bonheur.



Mariage de M^{me} Lupi et M. Klein

Le mariage de Madame et Monsieur Klein a été célébré par Joëlle Blanchard et Philippe Sanchez dans la salle du Conseil de la mairie de Peipin le samedi 30 août 2014, en présence de leurs familles et nombreux amis. L'équipe municipale leur présente félicitations et vœux de bonheur.

Pensez au recensement militaire (obligatoire à 16 ans)

Étape 1 : le recensement en mairie (du domicile)

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire. La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT. Cette attestation vous sera réclamée pour : inscription au permis de conduire, examens ou concours... il est possible d'être recensé jusqu'à l'âge de 25 ans.

Les pièces à fournir :

- livret de famille (celui où figure l'enfant)
- carte d'identité ou son passeport
- justificatif de domicile

Étape 2 : La journée défense et citoyenneté

Cette journée est l'occasion d'être en contact direct avec le milieu militaire, et de découvrir les multiples métiers et spécialités, civiles et militaires offertes aujourd'hui aux jeunes. En fin de journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION vous est remis. Ce document est à conserver précieusement tout au long de sa vie.



Pour plus d'informations : www.defense.gouv.fr/jdc

Le nouveau permis de conduire : droit de timbre en cas de non présentation de l'ancien titre

Le renouvellement du permis de conduire en cas de non présentation de l'ancien titre (perte ou vol) sera désormais soumis à un droit de timbre dont le tarif est fixé à 25€. Cette mesure a pris effet le 1^{er} septembre 2014 (circulaire préfectorale du 26/08/2014).

www.telepoints.info et www.permisapoints.fr



Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site www.telepoints.info. Les stages de sensibilisation au risque routier, dit "stages de récupération de points" sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Peipin. Le site www.permisapoints.fr vous donne un accès direct, en temps réel, aux places de stages disponibles de notre région. Bonne route.

Inscription sur listes électorales

L'inscription sur les listes électorale, générale, euro-municipale et européenne nécessite :

- un imprimé de demande d'inscription sur les listes électorales (à retirer en mairie ou à télécharger sur : www.interieur.gouv.fr (Cerfa 12669*01).
- une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité.
- une attestation de domicile ou un avis d'imposition aux impôts locaux (il faut être assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans), ou une attestation de résidence (il faut résider dans la commune de manière effective et continue depuis au moins 6 mois).

Ces documents doivent être déposés en mairie avant le 31 décembre 2014 afin que l'inscription soit prise en compte pour 2015.

Les activités du Centre Communal d'Action Sociale :

Les membres ont essayé, pendant le mois de juin, de rencontrer toutes les personnes sensibles ou âgées de notre commune (qui ont apprécié ces entrevues). Les échanges autour de la prévention canicule ont permis ce premier contact. Les visites vont reprendre pendant l'automne. Nous invitons les Peipinoises et les Peipinois en difficulté ou ayant connaissance de personnes en difficulté à prendre contact avec Joëlle Blanchard en mairie (04 92 62 44 17).

Nous travaillons maintenant sur la mise en place d'une navette qui devrait assurer une liaison régulière entre les quartiers de Peipin, les Bons-Enfants et la zone commerciale. Nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître en mairie, ce projet sera d'autant plus justifié si vous êtes nombreux à l'utiliser.



Dans le cadre des actions menées par le CCAS et du rapprochement entre les générations, nous voudrions mettre en place « un moment pour un écolier », il s'agit d'aider des écoliers pour l'accomplissement de leurs devoirs. Si vous avez un peu de temps en fin d'après midi et que vous souhaitez aider un jeune, veuillez prendre contact avec la mairie.

Erratum CCAS

Lors de la présentation du CCAS dans l'édition précédente du Peip'Infos, il y a eu un petit oubli et la liste des personnalités était incomplète. Nous republions cette liste en présentant nos excuses pour cette erreur.

- Président : Frédéric Dauphin.
- Élus : Joëlle Blanchard, Alain Ricard, Joëlle Bouchet, Philippe Sanchez-Mateu, Dorothée Dupont, Farid Rahmoun, Béatrice Figuière, Corinne Flacher.
- Personnalités : Clarisse Grit, Norbert Jacquelin, Andrée Orttner, Josiane Renard, Antonia Bouchet, Viviane Chabrier, Brigitte Julien, Ghislaine Gil.

Société Protectrice des Animaux

Le chenil-refuge de Sisteron récupère vos vieilles couvertures, vos vieux pulls ou coussins pour protéger les animaux à l'approche de l'hiver. Vous pouvez aussi aider l'association en donnant de la nourriture (boulettes, pâtes, croquettes), des draps en coton de couleur claire (pour l'infirmerie), des colliers, des niches en plastique, des laisses, des gamelles, des paniers, des seaux en plastique solides...

La municipalité organise des permanences pour recueillir vos dons et les apporter ensuite au chenil. Ces permanences auront lieu à l'ancienne mairie aux dates suivantes :

- vendredi 24 octobre de 17h à 18h
- samedi 8 et 22 novembre de 11h à 12h
- samedi 6 décembre de 11h à 12h

Chiens bien gardés : Si vous avez un jardin clôturé, peut-être pourriez-vous accueillir un chien pendant les vacances de ses maîtres ? Dans ce cas, merci de laisser vos coordonnées en mairie.

Service de l'Eau et Assainissement

Le service des eaux de la mairie de Peipin invite les abonnés à la plus grande vigilance pour prévenir le gel des compteurs. Chaque année, nous connaissons régulièrement des hivers rigoureux avec des températures négatives. Afin de limiter le changement de compteurs gelés et les interventions techniques en urgence, il vous est demandé de bien vouloir protéger les compteurs et leurs conduites en posant une isolation adaptée (laine de verre, plaque d'isolation rigide adaptée au regard de comptage). Par ailleurs, si vos installations sont particulièrement mal protégées du gel, vous pouvez laisser un mince filet d'eau couler pendant les moments de plus grand froid uniquement.

Petit rappel avant l'hiver !



Service des encombrants

Un service gratuit de ramassage des encombrants est organisé tous les vendredis matins, uniquement sur rendez-vous : inscrivez-vous en téléphonant à la mairie (04 92 62 44 17) au plus tard le jeudi à midi.

Station d'épuration : l'incivisme coûte cher

C'est bien l'accumulation des éléments qu'on ne doit pas jeter dans les toilettes (lingettes, essuie-tout, mouchoirs jetables, serviettes jetables, couches, protections diverses, cartons de papiers wc, et autres objets insolites) que vous voyez dans ce dégrilleur de la station d'épuration (système qui retient les déchets solides avant le rejet dans les bassins de roseaux).



C'est un agent technique qui nettoie à la main ! Et si ce n'est pas faisable, c'est une entreprise spécialisée qui doit s'en charger, payée au prix fort. Plus il y a d'incivisme et d'irrespect des installations publiques, plus les taxes augmentent et moins il y a de services. PENSEZ-Y !

PS : Savez-vous que l'essuie-tout, les serviettes et mouchoirs jetables, le papier toilette se recyclent dans le compostage avec les épluchures diverses, les tontes et autres déchets organiques. Le lombric est friant de cellulose et le compost est ainsi enrichi.

Animations à l'EHPAD : Le troisième grand loto de l'EHPAD aura lieu le samedi 22 novembre à 14h à la résidence l'Oustaou de Lure. De nombreux lots à gagner ! 5€ le carton / 20€ les 5 cartons. L'EHPAD organise un marché de Noël avec des animations musicales le mercredi 10 décembre à 15h à la résidence. Venez nombreux !

La médiathèque Paul Surtel

Création d'un club lecture à la médiathèque

Vous aimez partager vos lectures et débattre sur des sujets littéraires ? Alors laissez-vous entraîner dans ces réunions basées sur le partage de vos avis sur vos lectures.

Une réunion d'information sur ce nouveau projet aura lieu le vendredi 7 novembre à 18h30 à la médiathèque et aura pour but de définir les horaires et la régularité des rencontres du club, ainsi que les thématiques. Ces rendez-vous seront gratuits et ouverts à tous.

Vous êtes intéressés mais vous ne pouvez pas être présents ? Envoyez-moi un mail sur vos préférences ou idées que j'exposerai lors de la réunion.

Rappel des Horaires

Lundi : 14h30 - 18h30

Mardi : 9h - 12h ; 16h30 - 18h30

Mercredi : 9h - 12h ; 14h30 - 18h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 9h - 12h



Courriel : amandine.coste@peipin.fr - Tél : 04 92 62 44 17

Conte écrit en collaboration durant
la soirée jeux du 3 Octobre

Il était une fois un voyageur barbu, élancé, les cheveux en pétard. Il s'appelait John-Barnabé. Il était né au printemps dans une église. Il était à la recherche d'un château magique.

En chemin, il rencontra des pirates auxquels il acheta un serpent-boussole. Pour conclure l'affaire, ils allèrent boire un coup.

Il monta sur son cheval et partit à l'aventure. S'endormant sur sa monture, il percuta un vieillard qu'il blessa. Il attacha le vieillard avec une corde sur son cheval, et il repartit en chantant vers son château.

Il partit vers le château et se fit attaquer par un corbeau-voyageur. Il se battit avec John-Barnabé et vola son chapeau, le fit tomber du cheval, qui, affolé, partit en direction de l'auberge.

John-Barnabé rencontra des voleurs qui grimpèrent sur le dos du héros pour essayer de l'étrangler avec une écharpe. Heureusement, son fidèle chien fit partir les voleurs.

Dans le jardin du château, il rencontra un crapaud-sorcier accompagné d'un petit garçon qui les invita à manger au château tous ensemble.

FIN

Auteurs (7 à 57 ans)

La ludo change de peau !

Grande nouveauté pour cette saison : la Ludocinelle ouvrira les deuxièmes semaines des petites vacances scolaires (Toussaint, février et Pâques). Des horaires modifiés pour l'occasion et des ateliers jeux vous seront proposés deux fois par semaine.

Autre changement, la Nuit du Jeu disparaît, seules les soirées jeux classiques (20h-23h) sont maintenues. La prochaine soirée jeux se déroulera le vendredi 5 décembre et sera placée sous le signe du hasard !

Concernant les modalités d'adhésion, les tarifs restent inchangés et les adhésions seront dorénavant valables de date à date.

Vous trouverez la nouvelle plaquette avec toutes les infos sur le site internet de la mairie de Peipin : www.peipin.fr (rubrique structures, ludothèque).



Horaires vacances scolaires

2^e sem. de Toussaint, Février, Pâques

Mardi : de 14h30 à 17h30

Mercredi : de 10h00 à 12h00
de 14h30 à 17h30

Jeudi : de 14h30 à 17h30

Vendredi : de 10h00 à 12h00
de 14h30 à 17h30

Samedi : de 9h à 12h

Horaires période scolaire

Mardi : de 16h30 à 18h30

Mercredi : de 14h00 à 18h30

Jeudi : de 9h30 à 12h00 (0-3 ans)
de 16h40 à 18h30

Vendredi : de 16h30 à 18h30

Samedi : de 9h à 12h

Contact ludothèque

Mail : charlene.maillet@peipin.fr

Tél : 04 92 62 44 17

1^{re} édition de la Fête des Assos

Le 6 septembre dernier avait lieu la 1^{re} Fête des Assos organisée par la commune de Peipin. Une journée consacrée à la découverte des diverses activités proposées par les associations situées sur la communauté de communes Lure Vançon Durance et ses alentours. Plus d'une vingtaine d'associations étaient présentes à ce rendez-vous et ont ainsi pu proposer des ateliers de démonstration et d'initiation au public.

Pour l'occasion, Fréquence Mistral a investi les lieux, installé son studio sur place et interviewé les différents intervenants en direct. Une manifestation placée sous le signe de la convivialité, où chacun pouvait essayer différentes activités accessibles sur le territoire avant de s'engager pour l'année.

Activités sportives, manuelles, patrimoniales, ludiques, etc., ont été mises en valeur lors de cet événement. Tous les goûts et les couleurs pour que chacun s'y retrouve, petits et grands !

Un grand merci à tous les visiteurs, participants et autres bénévoles qui ont aidé à l'organisation et qui ont contribué au bon déroulement de cette 1^{re} rencontre ont l'objectif était de fédérer le tissu associatif local.





Peipin sur la route du Tour de France

Nous avons eu le plaisir de voir passer le Tour de France dans notre commune, le dimanche 20 juillet. Une foule nombreuse s'est massée tout au long de la route. À cette occasion de nombreux barbecues ont été répertoriés ici et là, aux croisements des chemins. On a constaté de la joie et de la bonne humeur partout et que dire de cette ola digne des plus grands stades lors du passage de la caravane et des coureurs.

La commission d'animation municipale a mis en place, ce jour-là, une mini course de vélo au centre du village à laquelle 35 enfants ont participé, ainsi qu'une expo-rétro sur le Tour : un très beau bicycle était exposé. Une collation et des rafraichissements ont été offerts à tous les participants.

Remerciements très chaleureux à Intermarché, Mc Donalds et au Clos de Fanny qui ont offert les casse-croûtes, les boissons et les desserts. Remerciements aussi à M. Gasco de la Fenièvre, à M. le Président du lotissement "les Côteaux" pour avoir mis à notre disposition leur terrain que nous avons aménagé en parking ce jour-là ; à M. Dupont pour le camion, à M. Jean-Michel Put pour la paille, le Comité des fêtes pour les frigos. Nous remercions également la ville de Sisteron pour le prêt d'une banderole et du bicycle. Un énorme merci aux agents techniques pour tout le travail qui leur a incombé. Merci aux élus et à tous les bénévoles qui ont retroussé leurs manches à cette occasion. Enfin un grand merci avec mention spéciale à Alain Ricard qui s'est démené sans compter avant, pendant et après cet événement. À bientôt... le Tour.

Fête votive de Peipin

La traditionnelle fête votive de notre village était organisée le week-end du 9 et 10 août. Outre les animations habituelles, bal, soirée mousse, concours de boules et attractions foraines, la nouvelle municipalité a souhaité innover en organisant un concert "Si un soir BARBARA" dans notre petite église aux vitraux rénovés, église qui, grâce à son acoustique, se prête avec bonheur à ce genre de manifestation.

Carole Timotéo, accompagnée par Antoine Rossfelder au piano, a littéralement enthousiasmé un public de connaisseurs venus en nombre ; ce public a manifesté son enchantement par des applaudissements fournis et chaleureux tout au long du spectacle. D'ailleurs, lors de l'apéritif qui a suivi le concert, des spectateurs encore sous le charme ne tarissaient pas d'éloges sur l'interprétation de Carole et Antoine.

Après ce moment de bonheur, beaucoup de villageois se sont retrouvés au cœur de la fête autour d'un apéritif offert non pas par la municipalité, comme c'est ordinairement le cas, mais par les conseillers municipaux, économies obligent ! Chacun des élus avait préparé, pour ce jour festif, gourmandises et boissons. Et ce fut l'occasion, pour les Peipinoises et les Peipinois de partager, un verre à la main, un sympathique moment de convivialité, cette convivialité si importante dans la vie de tous les jours.

Et pour ceux qui l'ont souhaité, la fête a continué à l'ombre des tonnelles, dans la bonne humeur, avec les grillades préparées par le Comité des fêtes.

Karaté et Body-Karaté !

Reprise des cours de karaté et de body-karaté à la salle des fêtes de Peipin.



La section body-karaté a ouvert ses portes l'année dernière : cette activité combine les mouvements de karaté avec une touche de fitness, pour prendre soin de son corps en pratiquant des exercices sains et enrichissants. Tonicité musculaire et travail cardio-vasculaire, le body-karaté est un moyen efficace pour rester en forme.

Le cours est ouvert à tous pour un essai. Rendez-vous à 19h30 à la salle des fêtes de Peipin le vendredi, en jogging et avec une bouteille d'eau pour partager avec nous un moment de détente et de sport.

Le cours karaté enfant est toujours accessible dès l'âge de sept ans, à 18h le vendredi. Une pratique saine et à la portée de chacun.

Peipin Folk

Rendez-vous le 24 janvier 2015 pour le traditionnel Fest-Noz (bal breton), avec le groupe Anacrouse, qui nous avait déjà enchantés en 2010.



Bien-être et Kundalini Yoga

Les cours ont repris le 24 septembre à Peipin et sont dispensés les mercredis de 18h30 à 19h45.

L'association propose d'autres disciplines comme le do-In, le shiatsu, la méditation, le deeksha, le za zen. Ces cours sont dispensés à Sisteron.



Pour plus de renseignements vous pouvez contacter M^{me} Simone Regny.

Téléphone : 04 92 62 52 76 ou 06 56 71 03 50
Courriel à ry.simone@wanadoo.fr

Excuse Peipinoise

Nous vous invitons à venir découvrir deux activités ludiques hebdomadaires dans la salle polyvalente de Peipin.

- Le club de tarot se réunit le lundi à partir de 14h. Tournois inter-villages prévus en cours d'année. Pour plus de renseignements, s'adresser à Max Kohler au 04 92 62 46 74.

- Le club de scrabble se réunit chaque mercredi de 14h à 16h. Aucun besoin d'être érudit ou de connaître son dictionnaire par cœur ! Nous ne faisons pas de concours. Nous passons un moment de détente ensemble, dans la bonne humeur. Chacun vient avec son jeu et son dictionnaire.

On joue, on recherche, on discute, on se creuse les méninges (un peu), on rit, on mange... C'est vraiment un lieu d'échanges très convivial ! Pour plus de renseignements, s'adresser à Bernard Jung au 04 92 32 07 39.

Pour l'une ou l'autre activité, venez nous rejoindre une première fois, « juste pour essayer », vous êtes tous les bienvenus !

Les Portes du Jabron

Depuis 1 an déjà nous avons créé l'association
« les portes du Jabron » qui a pour but de :

- conserver le patrimoine typique et rural du village
- favoriser l'amélioration des conditions de vie des habitants
- favoriser l'aménagement harmonieux et raisonné du village

Nous pensons que tous les habitants de notre belle commune sont concernés d'une façon ou d'une autre. Nous aimerions recueillir vos avis et vos désirs ; nous sommes ouverts à toutes propositions.



Nous avons dressé un inventaire du patrimoine de la commune mais néanmoins nous aimerions avoir l'avis d'un grand nombre d'entre vous car nous n'avons certainement pas tout pris en compte.

Par ailleurs nous tentons d'intervenir pour que certains d'entre vous aient une meilleure réception de la T.N.T.. Il y a également des problèmes concernant les réseaux pour les téléphones portables qui dans certains quartiers sont pratiquement inutilisables.

Comme vous pouvez le constater, les problèmes à résoudre sont importants et comme le dit l'adage populaire « l'union fait la force ».

C'est pourquoi nous vous invitons à venir nombreux nous rejoindre.

Association « Les Portes du Jabron »
c/o Madame ORTTNER
4 Rue du Four à Chaux
Les Bons Enfants
04200 - Peipin
Tél : 04 92 62 48 78

Association Alma 04, 05, 83

Il y a 20 ans déjà, le professeur Hugonnot créait l'association Alma, pour lutter et combattre toutes les maltraitances subies par les personnes âgées et/ou handicapées.

Depuis, un long chemin a été parcouru partout en France et beaucoup aussi dans notre région. Mais plus que jamais, en raison du vieillissement croissant de la population, nous avons besoin de votre aide. À Sisteron, notre antenne couvre un très grand territoire, puisque nous recevons les appels concernant 3 départements (04,05,83).

Nous sommes à la recherche de bénévoles et de sympathisants.

Vous vous sentez concernés, venez nous rejoindre.

Association « Alma 04 05 83 »
103 Rue Deleuze,
SISTERON
Tél : 04 86 49 14 94

L'Harmonie de Sisteron

L'harmonie de Sisteron donnera un concert gratuit à la salle polyvalente de Peipin le vendredi 17 octobre 2014 à 20h30.

Ce concert fait partie d'un programme « Les vents tournent » financé par le Conseil général. Une buvette tenue par le club de l'âge d'or vous proposera collations et boissons sur place toute la soirée.



Une exposition d'œuvres variées d'artistes locaux (peintures, patchworks, gravures, sculptures, photos, céramiques et poteries) sera également installée pour cette soirée dans la salle polyvalente.

USCAP Football



L'USCAP a terminé sa saison 2013-2014 par son assemblée générale en présence de M. le maire de Peipin, Frédéric DAUPHIN et M. Marc CHIRON représentant du district des Alpes. Le bilan de l'année a été dressé.

L'équipe séniors recréée finit à la 4^e place ; les féminines se hissent à la 3^e place du championnat ; les catégories U13 et U11 ne démeritent pas puisqu'elles ont évolué en pool élite du district en 2^e phase grâce à leurs très bons résultats.

Pour les plus petits, pas de résultats mais beaucoup de progrès. Enfin, l'école de football féminin prend de l'importance, les jeunes filles s'entraînent avec un encadrement 100% féminin. Une saison avec un très bon bilan sportif général.



Le 22 juin 2014, l'USCAP a organisé le premier tournoi enfants de Peipin. Grâce aux bénévoles, ce fut une grande réussite. Les équipes du club ont respectivement atteint la finale mais n'ont pas réussi à décrocher la victoire.

Pour clore la saison, le 28 juin, la fête du club a permis aux licenciés, des plus grands aux plus petits, de se retrouver pour jouer au football. À cette occasion, les matchs de la coupe du monde ont été diffusés.

Et déjà la reprise !

Les séniors : le 6 août
Les féminines : le 12 août
Les U13 : le 20 août.
Les U11 : le 3 septembre
Les autres catégories enfants sont accueillies depuis
Le mercredi 10 septembre.

N'hésitez pas à venir essayer 2 fois gratuitement.



Séniors :
les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h
Féminines (à partir de 15 ans) :
les mardis et jeudis de 19h30 à 21h
U12/U13 (11 et 12 ans) :
les mercredis et vendredis de 18h à 19h30
U10/U11 (9 et 10 ans) :
les mercredis de 17h à 18h30
U7/U8/U9 (6, 7 et 8 ans) :
les mercredis de 15h15 à 16h45
U7/U6 (5 et 6 ans initiation) :
les mercredis de 13h45 à 15h00
Jeunes Féminines (de 7 à 13 ans) :
les mercredis de 13h45 à 15h00

Vous pouvez consulter l'activité du club sur :

- la page Facebook USCAP Football
- le site www.uscap.footeo.fr

Pour tous renseignements, contactez Séverine TRON
Tél : 06 73 38 73 15
Courriel : uscap.football@live.fr



Peip'Sport Santé



Du nouveau dans votre club de gym. Cette saison, une nouvelle animatrice, Valérie, vous accompagne pendant les cours du lundi matin de 10h30 à 11h30.

Le cours du jeudi (18h15 à 19h) avec Danièle s'inspire de la méthode Pilates.

Le cours de STEP se déroule toujours le jeudi de 19h à 20h15.

Le vendredi matin de 9 à 10h, c'est gym confort.

Bonne année gymnique à toutes et tous.

La Palette Peipinoise

Cours de peinture le mardi de 14h00 à 16h30.

Tarif 25€ l'adhésion pour l'année et 35€ par trimestre. Les cours ont démarré mardi 7 octobre.

Cours de patchwork/boutis le vendredi de 13h30 à 16h30. Tarif : 25€ l'adhésion pour l'année et 30€ par trimestre. Les cours ont démarré vendredi 3 octobre.

Inscription toute l'année. Renseignements au :
06 50 66 91 36 / 04 92 62 47 87 / 04 92 62 53 54

La Dynamique Peipinoise

GRAND LOTO DES COMMERÇANTS
LE DIMANCHE 9 NOVEMBRE À 14H30
À LA SALLE DES FÊTES DE PEIPIN
DE NOMBREUX GROS LOTS À GAGNER !

+ LE JEU DU RÉVEIL UN BON MOYEN DE RAFLER ENCORE UN LOT !
+ LA PESÉE DU JAMBON
+ DES SURPRISES...
GOÛTER ET BOISSONS OFFERTS

4€ LE CARTON / 10€ LES 3 CARTONS /
15 € LES 5 CARTONS/ 20€ LES 7 CARTONS

Plus d'infos sur notre BLOG
www.ladynamiquepeipinoise.blogspot.fr
Nous vous attendons nombreux !

Le Comité des Fêtes

L'association prévoit 3 manifestations pour la fin de l'année 2014 dans la salle des fêtes de Peipin :

- 2 NOVEMBRE - Vide-greniers puériculture - jouets
- 7 DÉCEMBRE - Marché de Noël
- 31 DÉCEMBRE - Réveillon de la Saint-Sylvestre

Le comité des fêtes recherche de nouveaux membres bénévoles, sérieux et motivés pour participer à l'organisation des manifestations futures. De plus, **l'association loue du matériel** pour vous faciliter l'organisation de vos mariages, anniversaires, fêtes familiales : des barnums, plancha, couverts... sous réserve de caution.

Vous pouvez contacter le président et / ou la secrétaire au 04 92 62 47 17 - 07 87 97 76 91

Les nouveaux vitraux de l'église

Les vitraux de notre église ont été restaurés. Les travaux se sont achevés au printemps et donnent fière allure au monument.

Nous remercions Monsieur le curé qui a autorisé la municipalité à utiliser ce lieu de culte pour abriter le concert « Si un soir Barbara ».





Concours de la meilleure tarte le 6 janvier 2015

Mesdames, Messieurs,

La municipalité organise le concours de la meilleure tarte : salée, sucrée et galette des rois le 6 janvier 2015, jour de l'épiphanie, mais aussi de la cérémonie des vœux de Peipin.

Vous pourrez déposer « vos réalisations » le matin même à la salle des fêtes de 7h à 9h, puis à partir de 11h.

En début d'après-midi, un jury prestigieux présidé par Jany Gleize goûtera vos plats et les primera : meilleure présentation, meilleur goût...

Nous soumettrons ensuite vos trésors aux Peipinois en buffet, et nous dévoilerons le nom des gagnants.

Exercez vos talents ! Étonnez votre jury !

ÉVÉNEMENTS À VENIR SUR PEIPIN

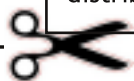
- 17 octobre : Concert de l'Harmonie (p.9)
- 24 octobre : Retour dons SPA (p.4)
- 2 novembre : Vide-greniers puériculture - jouets (p.11)
- 7 novembre : Réunion d'info. - Club de lecture (p.5)
- 8 novembre : Retour dons SPA (p.4)
- 9 novembre : Grand loto des commerçants (p.11)
- 22 novembre : Retour dons SPA (p.4)
- 22 novembre : Grand loto de l'EHPAD (p.4)
- 5 décembre : Soirée jeux à la Ludocinelle (p.5)
- 6 décembre : Retour dons SPA (p.4)
- 7 décembre : Marché de Noël - Comité des Fêtes (p.11)
- 10 décembre : Marché de Noël de l'EHPAD (p.4)
- 31 décembre : Réveillon - Comité des Fêtes (p.11)
- 24 janvier 2015 : Fest-Noz - Groupe Anacrouse (p.8)

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin

Directeur de la publication et de la rédaction :
Frédéric Dauphin

Création, mise en page : Julien Bournet
Imprimerie de Haute Provence, La Brillanne,
Dépôt légal à parution.

ATTENTION ! C'est la dernière fois que le PeipInfos est imprimé et distribué dans toutes les boîtes-aux-lettres. Nous vous invitons vivement à compléter et à nous retourner ce bulletin-réponse ou à nous envoyer votre adresse électronique comme précisé ci-dessous (si vous ne l'avez pas encore fait). Le prochain numéro sera uniquement imprimé et distribué aux citoyens qui en auront fait la demande via ce bulletin.



Bulletin Peip'Infos

à remettre au secrétariat ou à renvoyer à l'adresse suivante : Hôtel de ville, rue des Écoles, 04200 Peipin.

Oui, je tiens à recevoir le Peip'Infos en version imprimée. À cet effet, j'indique mes coordonnées ci-dessous :

Prénom : Nom :

Adresse :

>>> J'aide la mairie à réaliser des économies et je choisis la version électronique :

j'envoie simplement un courriel à mairie@peipin.fr en précisant en objet «PeipInfos» et en indiquant mon prénom et mon nom et **adresse postale**. Dès que le Peip'Infos paraîtra, je recevrai un message d'alerte contenant un lien qui me permettra de le consulter en ligne et/ou de l'enregistrer sur mon ordinateur.